



ENVIRONNEMENT  
& DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Le diagnostic gaspillage alimentaire

### OBJECTIFS

- Identifier et Quantifier les pertes tout au long de votre process
- Définir un plan d'action de réduction des pertes alimentaires
- Répondre à une obligation réglementaire

### CONTEXTE

La loi AGEC du 11/02/20 rend obligatoire pour toutes industries agroalimentaires la mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, incluant un **diagnostic d'ici janvier 2021**.

A ce titre le CRITT propose de vous accompagner à la mise en place de ce diagnostic, grâce à la boîte à outils ADEME mise en place en 2020, permettant de calculer vos pertes alimentaires, identifier les matières et/ou étapes du process engendrant le plus de pertes, identifier des pistes de réduction de ces pertes identifiées.

### ACCOMPAGNEMENT

**1 jour d'intervention sur site pour la collecte des données, et le calcul des pertes via l'outil ADEME suivant 3 niveaux :**

- Visite des locaux
- Entretien avec le personnel (production, qualité, emballages, achats...)
- Collecte et analyse des données sur vos pertes alimentaires :
  - Niveau 1 : pour avoir un aperçu global de vos pertes alimentaires à l'échelle du site
  - Niveau 2 : pour identifier les matières et/ou produits finis et/ou étapes du process concernés par ces pertes
  - Niveau 3 : pour avoir un diagnostic détaillé par produit et par étape de transformation

**½ jour pour la restitution des résultats :**

- Restitution orale des résultats du diagnostic et remise du fichier excel

### TARIFS

**Diagnostic niveau 1 (réalisé sur site) :**

TPE\* :

- Tarif Adhérent 2020 : 900 €HT
- Tarif Non Adhérent : 1 100 €HT

Non TPE :

- Tarif Adhérent 2020 : 1 200 €
- Tarif Non Adhérent : 1 650 €HT

**Diagnostic offert  
aux 5 premiers inscrits :  
contactez-nous vite !**

**Pour la réalisation des diagnostics niveau 2 et 3, demander un devis personnalisé (nombre de jours plus conséquent à prévoir).**

\*TPE : entreprise employant moins de 10 salariés



Organisé par



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Diagnostic gaspillage alimentaire**

Entreprise \_\_\_\_\_

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ tel : \_\_\_\_\_

**Diagnostic offert  
aux 5 premiers inscrits :  
contactez-nous vite !**

**JE M'INSCRIS**  
*(règlement à l'ordre du CRITT)*

	Tarif Adhérent 2020	Tarif Non Adhérent 2020
Diagnostic niveau 1 - TPE (moins de 10 personnes)	900 € TTC	1 100 € TTC
Diagnostic niveau 1 - autres entreprises	1 200 € TTC	1 650 € TTC

Date :

Signature :

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :  
Estelle MARIN - mail : [estelle.marin@critt-iaa-paca.com](mailto:estelle.marin@critt-iaa-paca.com) ; Tél : 04 90 31 55 08  
Programme réalisé avec le soutien financier de :



Le réseau régional  
au service  
de votre performance globale

Cité de l'Alimentation  
100, rue Pierre Bayle  
BP 11548 • 84140 Montfavet  
[www.foodinpaca.com](http://www.foodinpaca.com)

